

## Mission

Le technicien en expérimentation animale réalise des procédures expérimentales établies

## Activités principales

- Effectuer des expérimentations sur animaux en respectant le protocole préétabli
- Surveiller l'état de santé des animaux et administrer les traitements nécessaires
- Préparer et traiter des échantillons en vue de leur analyse
- Dans certains contextes, conduite et gestion d'élevage
- Assurer l'interface technique entre l'équipe de recherche et l'animalerie
- Appliquer les réglementations liées aux activités d'expérimentation animales
- Réaliser des mises à mort selon la réglementation en vigueur
- Recueillir et mettre en forme les informations nécessaires à la bonne conduite de l'expérimentation et/ou requises par la législation : cahier de laboratoire
- Assurer la gestion des stocks et des commandes
- Assurer l'entretien et la maintenance de premier niveau du matériel et des équipements
- Encadrement de stagiaires

## Compétences principales

### Connaissances

- Connaissance générale des techniques opératoires en expérimentation animale.
- Notions de base en biologie, en physiologie et en santé animale.
- Connaissance des espèces animales concernées
- Connaissance de la réglementation concernant l'expérimentation animale
- Connaissance des règles d'hygiène et de sécurité liées à la manipulation des animaux (OGM ou non), des produits toxiques, des produits contaminants.
- Connaissance des règles d'élimination des déchets (animaux, litières, effluents, ...)
- ANGLAIS technique: Compréhension écrite

## Compétences opérationnelles

- Manipuler un animal (préhension, contention)
- Maîtriser les techniques expérimentales (injections, prélèvements, petites chirurgies...).
- Réaliser des protocoles établis
- Réaliser certaines techniques d'immunologie, de biologie cellulaire et moléculaire, imagerie, ...
- Déterminer, d'après des symptômes, une anomalie ou une souffrance animale et savoir réagir
- Interagir avec les interlocuteurs internes et externes
- Utiliser les appareillages et équipements dédiés
- Savoir utiliser les produits dangereux
- Planifier ses activités
- Rendre compte de son activité
- Utiliser l'outil informatique (messagerie, bureautique, ...)

## Conditions particulières d'exercice

- L'activité s'exerce dans une unité expérimentale d'élevage ou de production animale; en milieu confiné, en zone protégée ou en extérieur
- Nécessite l'adaptation aux contraintes de service (horaires décalés et astreintes le week-end et jours fériés)
- Adaptation éventuelle aux exigences du travail en milieu confiné, en zone protégée ou en extérieur

## Diplôme réglementaire exigé - formation et expérience professionnelle souhaitables

- Baccalauréat ou BTA
- Formations et expérience professionnelle souhaitables : Bac scientifique, BTA option animalier de laboratoire ou production animale/ Formation à l'expérimentation animale de niveau II

## Tendances d'évolution (facteurs clés à 3 ans et impacts sur l'emploi-type)

- Mutualisation des activités au sein des centres d'expérimentations animales
- Evolution de la réglementation et des recommandations en matière d'expérimentation animale, faune sauvage et animaux de rente
- Utilisation de base de données